

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal**

Séance du 2 octobre 2025

Convocations du 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Etaient présents : ASQUIE Ginette – ASTRUC Hervé – BOUCHACOURT Angélique – CHRISTOPHE Jacques – GIRARDI Fanny – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE Pierre.

Absente excusée : HUBESCH Béatrice.

Monsieur Jean-Pierre SALSE a été élu secrétaire de séance.

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Achat d'un défibrillateur, demande de subvention à Groupama

Monsieur le Maire rappelle que la commune a acheté un nouveau défibrillateur Mindray C1A, au prix de 1 249 € HT (1 498,80 € TTC) afin de remplacer le précédent hors d'usage.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention auprès des services de la Caisse de Groupama du Tarn-et-Garonne et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de Groupama.

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre SALSE

Le Maire,
Pierre VIEILLEVIGNE

